

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DELIBERATION N°2021-07-437

**Objet : Personnel**

**Création d'un poste permanent d'attaché territorial, pour l'ingénierie de projets et financements/contractualisation et l'animation du Conseil de développement**

Séance du 7 juillet 2021

Date de convocation : 29/06/2021

Membres en exercice : 58 titulaires

Membres présents : 20 titulaires, 7 suppléants

Membres votants présents : 20 titulaires, 2 suppléants avec procuration

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 9 (dont 6 délivrées à des titulaires et 3 à un suppléant)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procurations non retenues : 0

*En application de la LOI no 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le comité syndical se tiendra :*

*- au tiers des membres présents et non à la moitié comme l'exige le droit commun. Chaque membre peut être porteur de deux pouvoirs au lieu d'un.*

Nombre total de voix : 29

Le quorum est atteint : 22/58 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt-et-un, le sept juillet, à quatorze heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Sommières.

**Présents :**

**Titulaires avec voix délibérative :**

T. Féline, L. Perrigault-Launay, J. Rosier-Dufond, J. Denat, K. Guyot, A. Brundu, M. Cayzac, J.F. Thomas, J.P. Géraud, P. Deschamps, P. Bénézech, P. Gras, A. Roy, P. Martinez, V. Martin, M.J. Pellet, F. Dhuisme, F. Granier, A. Théron, M. Dubayle Calbano.

**Suppléants présents :** C. Villanueva (2 procurations), A. Rouressol (1 procuration), C. Cerf, V. Liénard, S. Aubry, J. Croin, P. Chabert

**Absents excusés :**

R. Crauste, O. Penin, L. Vigouroux, C. Bernard, R. Vianet, M. Népoty, N. Gros-Chareyre, F. Dugaret, A. Chopard, J. Pérédès, J. Téma, J.P. Franc, C. Périsset, M. Pradeille, A. Pobo, J. Cohen-Solal, M. Chambellan, T. Agnel, P. Fortuna-Deschamps, A. Nectoux, J. Rey, Y. Bechard, S. Guy, B. Leccia, I. Couderc, C. Marquier, M. Debouverie, B. Chluda.

**Rapporteur : M. Martinez**

**Exposé :**

Le débat posé en comité syndical du 28 janvier 2021, et plus particulièrement lors du débat d'orientations budgétaires, a révélé le besoin croissant des communes et des communautés de communes d'un accompagnement et d'un soutien à la contractualisation et à la recherche de financements.

Le besoin d'un agent de contractualisation est réel afin d'assurer le rôle de vigie pour les communes sur les appels à projets et être au plus près des élus.

La réactivité des collectivités de réponse aux appels à projets ou à manifestation d'intérêt nécessite un appui mutualisé et ainsi porter des projets à l'échelle du PETR.

La solution pour conforter le rôle du PETR auprès des collectivités est la mise en place d'un poste dédié pour l'ingénierie financière de projets et la contractualisation.

L'augmentation de la cotisation courant 2021 des membres (1,90 €) permet d'assoir le financement de ce nouveau poste.

Il est donc proposé de créer un poste à caractère permanent à temps complet, filière administrative d'attaché territorial de catégorie A.

Le profil de poste est ainsi établi :

### CHARGE(E) D'INGENIERIE DE PROJETS ET FINANCEMENTS/CONTRACTUALISATION ET D'ANIMATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

#### **MISSIONS :**

##### **Appui aux financements des projets et actions de communication pour le compte des collectivités :**

- **Rencontre du territoire** : organisation et animation de rendez-vous et réunions avec les collectivités (élus et techniciens),
- **Suivi administratif des dossiers** : aide à l'émergence et à la constitution des dossiers de demande de subvention, recherche de financements, appui aux collectivités auprès des services concernés,
- **Réponse aux Appels à projet et à manifestation d'intérêt** : veille sur les financements et les dispositifs potentiellement activables par les porteurs de projets et le territoire, appui à la rédaction de dossiers de candidatures auprès des services concernés,
- **Communication, valorisation** : constitution d'un guide des aides à destination des élus et techniciens

##### **Mise en œuvre des politiques de contractualisation sur le territoire :**

- **Contrat de relance et transition écologique** : mise en place du contrat, soutien technique aux projets, organisation et animation des comités techniques et de pilotage, réunions de préparation de la maquette financière, contact et lien avec les services de la préfecture,
- **Contrat Régional Territorial** : renouvellement du contrat, soutien technique au contrat, réunions de préparation du contrat, appui aux candidatures « Bourg-centre » ; contacts et liens avec les services de la Région,
- **Comité des financeurs** : participation à la cohésion inter fonds du PETR pour mieux accompagner/orienter les projets (contrat territorial départemental, fonds européens et autres financements de droit commun, etc.) et connaître les partenaires financeurs,
- **Animation territoriale** : participation et appui à la mise en œuvre du projet de territoire du PETR, mise en œuvre de la concertation territoriale et de nouveaux contrats 2021-2027 (gouvernance ATI FEDER, PVD, etc.)

##### **Appui à l'animation du Conseil de développement :**

- Coorganiser, piloter et animer les différentes instances du Conseil de Développement,
- Formaliser des échanges en séance et des travaux du Conseil de Développement : comptes rendus, avis, contribution, rapport d'activité, autres publications,
- Mettre en place et alimenter les outils de communication nécessaires à la valorisation des travaux du Conseil de Développement

#### **QUALIFICATIONS RECHERCHÉES :**

- Diplôme de niveau supérieur Bac +4 / +5 dans les domaines suivants : Finances, Droit, Aménagement du territoire, Politiques publiques et européennes, Sciences politiques,
- Connaissance et capacité à la gestion de dossiers, des contrats territoriaux et des règles/procédures en matière d'aides publiques,
- Maîtrise de la réglementation publique et des collectivités territoriales,
- Connaissance des problématiques d'aménagement du territoire et du Développement local
- Connaissance et pratique des institutions publiques

**Il est proposé au Comité Syndical :**

- **D'ouvrir un poste** permanent de catégorie A, filière administrative à temps complet à raison de 35h hebdomadaires sur le grade d'attaché territorial,
- **D'inscrire** cette modification au tableau des emplois et des effectifs de la collectivité,
- **De prévoir les dépenses** sur les crédits inscrits au chapitre globalisé 012 du budget 2021 et des budgets suivants,
- **D'autoriser le Président** à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Résultat du vote :**

Vote pour : 29

Abstention : 0

Vote contre : 0

**Le Président**  
**Pierre MARTINEZ**

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le :
- Sa publication le :
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du :

Le directeur général des services, Maxime Charlier